

1498 (15 MARS).

Boîtes de Montélimar, commencées le
31 janvier 1499.

Monnaies ordonnées. Ecus au soleil à
23 k. $\frac{1}{8}$ et de 70 au marc. — Soulz de fin
argent le Roy à 12 d. — Douzains à 4 d.
12 gr. de loy argent le Roy et de 7 s. 2 d.
de taille. — Demys douzains à lad. loy et
de 14 s. 4 d. de taille. — Lyars à 3 d. A. R.
et de 19 s. 6 d. de taille. — Patas t. à
1 d. 12 gr. de loy A. R. et de $\overline{15}$ s. 6 d.
de taille. — Deniers tournois à 1 d. A. R.
et de 21 s. de taille.



Noble Claude Faure, m^e part^{re}, a pour différence un F à la fin des lettres, et au commencement, au lieu de la croys, un petit daulphin ; la difference viele dessoubz la tièrce lettre un point cloux.

Gardes, les nobles Anthoyne Peccol et Guy de Planez. Essayeur, Johan le Bas. Contregarde, Heustache la Royche. Tailleur, Anthoine Florance.

Détails :

Écus au soleil. 8 délivrances, du vendredi 15 mars 1498 au mercredi 18 décembre 1499.

En tout 1915 écus.

Soulz t. 24 délivrances, du jeudi 31 janvier 1499 (n. st.) au mercredi 18 décembre 1499.

En tout, 2817 marcs.

Lyars. 5 délivrances, du jeudi 31 janvier 1499 au samedi 4 mai 1499.

En tout 304 marcs.

Patas tournois. 11 délivrances, du samedi 9 février 1499 au vendredi 25 octobre 1499.

En tout 736 marcs.

Deniers tournois. Le vendredi 20 décembre 1499.

En tout 10 marcs.

Au dos est accrochée une empreinte d'écu au soleil au champ écartelé ; entre les mots : ; fleur de lys couronnée au lieu de daulphin.

(R. B. 4, xij, fol. 88 à 97 r.)